

Le mot du Maire

2017 s'est achevé avec son lot d'épreuves, de satisfactions, de réalités.

Notre pays a connu un dénouement politique inhabituel avec l'élection d'un nouveau Président de la République, Monsieur MACRON, encore inconnu quelques mois auparavant.

Et satisfaction, avec la nomination de Monsieur Jacques MEZARD, Ministre de l'Agriculture un certain temps et maintenant Ministre de la cohésion des territoires.

Sa suppléante de sénateur, Madame Josiane COSTES, a ainsi accédé au poste de sénatrice

Notre département du Cantal a aussi vécu un changement considérable à la tête des exécutifs et des responsabilités :

Election de Messieurs Vincent DESCOEUR et Jean-Yves BONY, députés.

Monsieur Bruno FAURE est élu à la présidence du Conseil Départemental.

Monsieur Michel TEYSSEDOU est élu président de la nouvelle communauté de communes de la Châtaigneraie Cantalienne.

Ce changement de responsables à la tête de nos institutions a pour vocation de défendre les intérêts collectifs mais ils sont aussi les porte-parole de tous les administrés d'un territoire.

Tous auront à cœur, je l'espère, d'œuvrer et défendre la ruralité, et d'atténuer les difficultés que connaissent les habitants de nos campagnes.

2018 est arrivé et en cette période de vœux tous les espoirs sont permis alors il ne faut pas sombrer dans le pessimisme mais au contraire il faut agir vigoureusement en mettant des projets en œuvre et en les réalisant, c'est la conception sans équivoque d'une grosse majorité des élus du conseil municipal de Mourjou.

Notre commune poursuit ses équipements selon ses moyens et avec les concours extérieurs : Etat, Région, Département, Patrimoine. Ils sont indispensables.

Depuis quelques années maintenant, les travaux intérieurs de l'église étaient programmés et retenaient notre attention. Ce dossier finalisé fera l'objet de demandes de subventions dès janvier et si tout avance normalement comme prévu les travaux de restauration devraient débuter à partir de l'automne.

Le dossier de mise aux normes handicaps de l'école sera déposé dès janvier pour demande de subventions à l'Etat pour des travaux envisagés pendant les vacances de juillet août.

Aux travaux de voirie programmés en 2017 qui devraient se réaliser en début d'année s'ajouteront certainement des travaux d'entretien nécessaires.

Comme vous pouvez le constater, en 2018 la municipalité ne restera pas inactive.

Après la réussite des « pots » et réceptions organisées en 2017, le conseil municipal a décidé de renouveler ces sympathiques moments de convivialité et de retrouvailles dimanche 4 mars à 11 heures à la salle d'activités, ce sera l'occasion de remettre la médaille de travail à deux agents :

Marie-Andrée MARRE, vermeil 30 années

Christian CHARMES, argent 20 années.

Deux élus seront aussi honorés, argent 20 années.

Vous êtes tous invités et conviés à cette cérémonie.

La commune de Mourjou a été créée en 1789, sa population était d'un millier. Depuis la démographie n'a cessé de décroître pour se stabiliser aux environs de 300 habitants, et actuellement 330 habitants, augmentation sensible.

Est-il raisonnable de rester ainsi solitaire ? interrogation.

Dans les mois et les années futurs le conseil municipal et les habitants devront se positionner sur l'avenir.

Dorénavant n'est-il pas judicieux d'envisager une fusion avec une commune de proximité et complémentaire ?

C'est ma vision future pour que notre représentativité au sein de la nouvelle communauté de communes soit effective et respectée et que nous soyons présents sans subir toujours et encore les désidératas des autres, en défendant notre entité. Je pense aussi que les frais de fonctionnement municipaux pourraient être réduits et donneraient ainsi un peu d'oxygène à l'investissement.

En place depuis longtemps, défenseur invétéré de la commune de Mourjou, je me permets et devais vous livrer mes impressions, mes intuitions et ma vision de l'avenir. La démarche est complexe et la décision difficile à prendre.

Les conseillers municipaux constituent une équipe qui œuvre pour le bien être proche ; ils sont à l'écoute des administrés et décident les actions à réaliser.

Les salariés, c'est un groupe qui mets au service de la population son savoir, sa disponibilité, ses compétences, son esprit relationnel avec tous.

Les associations communales sont les pièces maîtresses de l'animation, la culture, l'évènementiel, l'histoire, et permettent à chacun d'assouvir sa passion favorite.

D'union avec eux, je vous souhaite santé, prospérité, espoir. Une pensée amicale pour tous ceux qui ont des ennuis de santé, de séparation ou de solitude.

Bonne année 2018 à tous.

J'espère que demain sera encore meilleur qu'aujourd'hui.

Raymond DELCAMP

SOMMAIRE

Le mot du Maire

1/ Budgets primitifs

2/ Travaux d'investissements

3/ Etat civil

4/ Informations diverses

5/ Les services municipaux

6/ Les associations

7/ Agenda

Budget de la commune

<u>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT :</u>	Euros
Charges à caractère général	61 480.00
Charges de personnel	132 670.00
Taxe Professionnelle Unique	16 558.00
Autres charges de gestion	27 128.59
Charges financières (intérêts des emprunts)	14 800.00
Opération ordre transfert entre sections	341.62
Virement pour financement de l'investissement	124 904.38
<u>TOTAL DES DEPENSES</u>	<u>377 882.59</u>

<u>RECETTES DE FONCTIONNEMENT</u>	
Atténuation charges de personnel	300.00
Produits de services et ventes	33 325.00
Impôts et taxes	126 710.00
Dotations et participations	152 757.00
Autres produits (locations et divers)	16 067.00
Résultat reporté exercice précédent	48 723.59
<u>TOTAL DES RECETTES</u>	<u>377 882.59</u>

<u>DEPENSES D'INVESTISSEMENT:</u>	
Remboursement capital emprunts	53 675.00
Travaux Voirie	166 700.00
Travaux bâtiments communaux	59 999.00
Reste à réaliser de l'exercice antérieur	130 000.00
Solde d'exécution reporté	48 266.76
<u>TOTAL DES DEPENSES</u>	<u>458 640.76</u>

<u>RECETTES D'INVESTISSEMENT:</u>	
Virement de la section de fonctionnement	125 246.00
Fonds de compensation TVA	25 671.00
Subventions d'investissement	76 457.00
Emprunt	53 000.00
Affectation du résultat	78 266.76
Reste à encaisser	100 000.00
<u>TOTAL DES RECETTES</u>	<u>458 640.76</u>

Budget eau et assainissement

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

011	Electricité, fournitures, entretien, analyses d'eau, redevances...	39 730.00
012	Participation à la commune de frais de personnel	21 595.00
014	Reversement à Agence de l'Eau Adour Garonne	9100.00
66	Intérêts des emprunts	1 715.00
68	Dotations aux amortissements	20 665.43
022	Dépenses imprévues	619.58
	Résultat reporté	449.99
	<u>TOTAL DES DEPENSES</u>	<u>93 875.00</u>

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

70	Vente d'eau	87 875.00
777	Dotations aux amortissements	6 000.00
	<u>TOTAL DES RECETTES</u>	<u>93 875.00</u>

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

20	Frais d'études	5 760.00
21	Travaux réseaux AEP et Assainissement	89 565.64
16	Capital emprunt	2 500.00
1391	Dotations aux amortissements	6 000.00
	<u>TOTAL DES DEPENSES</u>	<u>103 825.64</u>

RECETTES D'INVESTISSEMENT

131	Subventions	10 331.00
16	Emprunts	20 000.00
28	Dotations aux amortissements	20 665.43
10222	FCTVA	1300.00
	Restes à encaisser	9 000.00
	Résultat reporté de l'exercice précédent	42 529.21
	<u>TOTAL DES RECETTES</u>	<u>103 825.64</u>

Pour la période d'octobre 2016 à septembre 2017 :

- la vente de l'eau a produit la somme de 74 114.85€,
- la redevance assainissement appliquée aux habitants raccordés au réseau d'assainissement collectif, (le bourg et le Mas) a produit la somme de 3101€.
- les redevances « pollution, collecte et ressources en eau » 11691.27€ seront reversées intégralement à l'Agence de l'Eau Adour Garonne.

1/ Restauration de l'église Saint Médard

L'intérêt historique et patrimonial de l'église (une des chapelles, celle de saint Médard, date de 1505) a nécessité une étude approfondie et une longue réflexion. C'est un édifice riche en histoire qu'il faut respecter et réussir sa mise en valeur.

2015: diagnostic de l'église par l'architecte spécialisé en patrimoine : Pierre-Jean TRABON.

2016: étude du bâtiment (présentation, travaux effectués dans les siècles précédents, étude des intérieurs), état sanitaire et réflexion pour le projet de restauration

2017: 1/Le diagnostic est terminé. Il ouvre diverses pistes et diverses solutions à mettre en œuvre. Cependant il ne révèle que des vestiges très fragmentaires et limités qui ne permettent pas un dégagement et une restitution des décors.

2/ Consultation de toutes les familles de Mourjou en juin : 167 questionnaires ont été envoyés aux familles de Mourjou et 96 retours sont parvenus en mairie, soit 57.5% de réponse.

Les travaux de restauration de l'église vont être poursuivis avec l'architecte du patrimoine, Pierre-Jean TRABON, qui a déjà réalisé l'étude préalable et en tenant compte de l'enquête qui a été faite auprès des administrés.

Ces travaux seront réalisés dans la plus stricte rigueur budgétaire. Ils seront classiques, sans extravagance et devront accompagner le caractère architectural de cette église.

Les souhaits du conseil municipal soumis à l'architecte du patrimoine, seront la première piste de réflexion et de travail pour réaliser le dossier de projet :

NEF :

Reprise totale des enduits muraux, arcs d'accès aux quatre chapelles et au chœur ;

Voir si le mur initial peut permettre la mise en valeur de pierres apparentes ;

Éclairage : deux spots seront mis en place ;

Sur le pignon Ouest, les deux lustres conservés.

CHŒUR :

Le côté Est avec la peinture de Saint Médard sera conservé et restauré.

Les trois autres côtés : réfection de l'enduit et mise en place de deux spots

Les deux vitraux de la façade EST seront changés si le budget le permet

Le décor qui termine les stalles en partie supérieure sera supprimé.

LES QUATRE CHAPELLES :

Le confessionnal de la chapelle Nord Est sera supprimé et remplacé par une vitrine sécurisée où tous les objets de culte pourront être exposés en sécurité. L'enduit mural des quatre chapelles sera refait. Les murs support des autels pourront bénéficier d'une restauration sans piquage, ce qui éviterait le démontage de ces autels. Voûtes, voutains et arcs d'ogive en bois nécessitent un rebouchage à l'enduit, ponçage et peinture sur l'ensemble de l'édifice : cœur – nef – chapelles.

Les statuts, crucifix, chemins de croix, plaques commémoratives et chaire seront enlevés pendant les travaux. Un budget pour leur nettoyage sera prévu ainsi que pour les autels.

La remise en place de certains de ces éléments sera décidée en fin de travaux :

- Réfection totale de l'installation électrique.
- Mise en place d'une sonorisation avec un point extérieur.



- Prévision de l'alimentation d'un système de chauffage éventuel
- Réalisation d'un drainage extérieur s'il s'avère nécessaire lors du décrépissage intérieur.

L'estimation des travaux et honoraires (architecte et coordonnateur Sécurité Protection) est d'un montant de 264 700.80€ HT

Les dossiers de demandes de subventions sont en cours et seront déposés en début d'année 2018.

2/ Ecole

Dans notre Ad'AP (Agenda d'Accessibilité Programmé) pour les bâtiments recevant du public, déposé à la Préfecture, les travaux de mise en accessibilité de l'école sont obligatoires et inscrits pour 2018.

Le conseil municipal les a donc programmés :

Construction d'une rampe d'accès, remplacement porte d'entrée, création WC adapté, rampe amovible pour franchir les portes de la bibliothèque et des salles de classe, pose de poignée préhensible au portail d'entrée de la cour, et création d'une place de stationnement PMR (estimation 21 760,00€)

D'autre part, pour améliorer l'isolation, les menuiseries côté cour de la salle de classe seront changées - devis pour une fenêtre et une porte-fenêtre en alu : 4115,00€ HT – (les menuiseries façade OUEST ont été remplacées antérieurement).

3/ Bibliothèque

En 2017, acquisition d'un nouvel équipement informatique : ordinateur, écran, logiciels et switch pour permettre la connexion Internet de plusieurs ordinateurs (école – relais animation) sur le même réseau. Cet équipement a été effectué avec du matériel reconditionné et installé par Bertrand Marre. Coût total : 536.20€ TTC

4/ Ancien lavoir Place de la Mairie : Les matériaux pour la réfection de la toiture sont commandés ainsi que ceux pour la fermeture du auvent du local des associations.

5/ Mise en place d'équipements Wifi publics :

Dans le cadre du « programme Cyber Cantal Wifi » mis en place par le Conseil départemental, le conseil municipal a décidé installer trois bornes wifi : à la salle d'activités, à l'auberge/relais-Poste et à la Maison de la châtaigne.

Cette installation d'un montant de 5 869,70€ HT sera effectuée début 2018 par la société Résintel d'Aurillac et bénéficiera d'une aide financière de 2800€ du Conseil départemental et de 800€ du Fonds départemental de péréquation postale puisqu'une borne est installée dans un point contact de La Poste

6/ Réhabilitation de l'ancien presbytère :

Un cahier des charges a été établi en collaboration avec le service Aménagement et Développement de la DDT (Direction Départementale des Territoires).

Après consultation de plusieurs architectes, le cabinet Atelier Site et Architecture, Laurent HOSTIER à Aurillac a été retenu pour la maîtrise d'œuvre.

Il a établi un avant-projet sommaire avec une estimation prévisionnelle des travaux (gros œuvre – couverture zinguerie – charpente, menuiseries extérieures et intérieures bois – cloison isolation faux-plafonds – carrelage faïence – plomberie sanitaire chauffage – électricité – rénovation cave) d'un montant de 187 440,00€ HT

Les demandes de subventions et la réalisation des travaux sont reportées sur l'exercice 2019.

7/ Travaux de voirie :

1/ Les travaux de rénovation de la voirie communale prévus au budget 2016 ont été réalisés courant 2017 : chemin de Mealladet, de La Vigne, de Lavergne et Trotapel.

Coût de ces travaux réalisés par la société COLAS : 120 498.33€ HT

Subvention d'Etat accordée au titre de la DETR (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux): 30 857.00€

2/ Les travaux de rénovation de la voirie communale inscrits au budget 2017 ont débuté et seront poursuivis en ce début d'année 2018 : Lestrade de Galès, Beffrieu, Le Pouget et le carrefour de Lessal.

Après consultation d'entreprises, la société COLAS a été retenue pour un montant de 128 276.50€ HT.

Une subvention d'Etat d'un montant de 30 857.00€ a été accordée au titre de la DETR (Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux).

3/ Un programme d'entretien annuel (réparations urgentes de chemins) est maintenu.

4/ Pont de Trotapel : Les travaux ont été effectués par l'entreprise Jean-Louis AYMAR: 2452.80€ TTC .

5/ Passerelle du moulin de Gleyal.

8/ Réseau d'eau

Le réseau communal d'alimentation en eau potable a été réalisé en 1974 et depuis cette date la commune gère ce service en régie directe.

La lutte contre le gaspillage et une gestion économe de la ressource en eau sont devenues des priorités dans la politique de l'eau.

En conséquence, nous devons lutter rigoureusement contre les fuites dans le réseau d'eau potable car elles engendrent de l'eau perdue et les réseaux sont moins performants.

D'autre part, les fuites d'eau sont coûteuses pour la collectivité et gênantes pour les usagers.

Pour pallier ces problèmes, des travaux ont été réalisés en 2017 :

- réfection, par la SAUR, de l'ensemble de la tuyauterie et des vannes du château d'eau (château d'eau), remplacement par de la tuyauterie inox, (24273.00€ HT).
- mise en place, par l'entreprise Jérémy VAISSIERE à Mourjou, de 7 compteurs sur les antennes des différents réseaux, (19610.00€ HT).
- stockage d'une pompe Exhaure de secours à la station de pompage (3197.00€ HT).

Ils amélioreront le rendement de notre réseau, permettront de détecter plus rapidement les fuites et faciliteront la surveillance.

Ces travaux ont été subventionnés par :

le Conseil Départemental à hauteur de 20% pour la réfection du château d'eau et la mise en place des 7 compteurs de sectorisation: 8777.00€

l'Agence de l'Eau Adour Garonne à hauteur de 50% pour la mise en place des 7 compteurs de sectorisation: 9805.00€.

D'autre part acquisition d'un turbidimètre avec photomètre et testeur de pH portable, société ACTEMIUM à Aurillac, (1258.00€ HT).

9/ Grenelle de l'environnement dans le Cantal -

- Dans le cadre de l'optimisation et de la gestion durable de la ressource en eau et des milieux aquatiques, où pour mémoire, trois captages AEP avait été retenus dans le Cantal :

- le captage AEP de Mourjou sur le ruisseau de la Ressègue,

- le captage AEP de St Constant – St Etienne de Maurs sur le ruisseau de la Ressègue,

- le captage AEP de Quézac sur le ruisseau du Veyre.

- et suite au diagnostic territorial (1^{ère} phase 2011-2013): état des lieux – diagnostic et plan d'actions à envisager pour le captage prioritaire de La Ressègue Amont (rapport à disposition en Mairie).

Le Plan d'Action Territorial Ressègue (2013-2017), animé par le Syndicat mixte du bassin de la Rance et du Célé pour le compte de notre commune et du SIAEP de St-Constant et St-Etienne de Maurs, s'est achevé fin 2017. Le bassin d'alimentation de notre captage AEP a été intégré dans la zone prioritaire du nouveau PAT Rance-Veyre-Célé, encore animé par le Syndicat mixte du bassin de la Rance et du Célé sur la période 2017-2021, des actions visant à améliorer la qualité de l'eau prélevée pourront donc être poursuivies.

Le bilan final du PAT Ressègue n'est pas encore élaboré mais sera mis à la disposition du public et présenté lors d'un comité de pilotage final en 2018.

De nombreuses actions ont été menées :

MAE (Mesures Agro-Environnementales soit aides annuelles aux agriculteurs en contrepartie de changements de pratiques sur durée de 5 ans), acquisition de matériel alternatif aux phytosanitaires, suivi individualisé de 127 exploitations ayant souscrit la MAE (suppression des produits phytosanitaires), actions sur les captages d'eau potable, animations agricoles, actions non agricoles (comme « Bienvenue dans mon jardin au naturel »)...

L'animation de ce programme était financée par l'Agence de l'Eau Adour Garonne au taux de 70%. Notre participation 2017 pour l'animation de l'année 2016 a été de 5760€.

3/ Etat civil 2017



Naissance :

◆ Louane VAISSIERE née le 15 mars fille de Jérémy VAISSIERE et Delphine LACIPIERE domiciliés à Lacan

Mariages :

- * Nathalie ROBERT résidente à la Maison Rouge et David MALVEZIN le 29 avril
- * Damien SOUQUIERE résident à La Devèze et Emmanuelle GREZE le 17 juin
- * Elise LABRUNIE résidente au Mas et Yohann GIGORD le 12 août



Décès :



- le 20 janvier Alice SALES veuve FAVEN domiciliée à Puechjean
- le 24 janvier Yvonne REVEL, veuve BOISSIE domiciliée à Calhac
- le 26 mars Fairouz TIR, domiciliée au Bourg
- le 1^{er} mai Maxime RIOULT, domicilié à La Vigne
- Le 26 août Emile ASPLANATO, domicilié au Mas
- Le 11 décembre Emilie GUIRBERT veuve REVEL, domiciliée à Gaudou

4/ Informations diverses

► Ecole

- **Effectifs rentrée scolaire 2017 :**
- Mourjou (CM1 et CM2) : 15 élèves - nouveau directeur Monsieur Sébastien SEGRET,
- Calvinet (CP CE1 CE2 :12 élèves - maternelle: 20 élèves) - nouvelle directrice Madame Cécile TREVIAUX,
- **Amélioration connexion informatique**

- **Prix du repas à la cantine** : 2,10 euros (repas enfant). Tous les menus sont cuisinés sur place à partir de produits locaux et bio. Les fournisseurs sont :

Epicierie Huit à Huit à Calvinet

Charcuterie : élevage de porcs, Maryline Bouquier à Mourjou

Viande bœuf et veau : élevage bio, Benoît Espeysse à Lacan de Mourjou

Charcuterie : cochons bio de la ferme du Lorient au Pouget de Mourjou

Légumes : épicerie relais bio (divers producteurs de la châtaigneraie)

Pain : boulangerie Yannick Piganiol à Calvinet

Fromage : GIE (Groupement d'agriculteurs de la châtaigneraie)

► *Prix de vente de l'eau facturation de l'automne 2018*

Location compteur primaire	51.00 euros
Location compteur secondaire	31.00 euros
1 à 100 m ³	1.17 euros
101 à 1000 m ³	1.06 euros
+ 1000 m ³	0.95 euros
eau Saint Santin et Calvinet	1.08 euros
redevance assainissement :	1.00 euros

► *Taux d'imposition 2017 des taxes directes locales*

Taxe d'habitation : 14,10% inchangé (par rapport à 2016)

Taxe foncière (bâti) : 23.23% inchangé (par rapport à 2016)

Taxe foncière (non bâti) : 109.92% inchangé (par rapport à 2016)

► *Divers*

**Pot des nouveaux habitants*

Depuis plusieurs années de nombreuses personnes, familles, couples, se sont installées à Mourjou, dans le bourg et dans ses hameaux. Fort de ce constat, l'équipe municipale a souhaité provoquer une rencontre entre toute la population et ainsi souhaiter la bienvenue à tous les néo Mourjouistes. Près d'une centaine de personnes était présente et s'est ainsi retrouvée autour d'un pot convivial servi par Laetitia et Dan. A cette occasion Raymond Delcamp a présenté le fonctionnement de la commune, ses services, ses commerces, son musée, ses associations etc et les projets pour les mois et années à venir.



Crédit photo : Jean-Paul Tourrilhes

**INTERLAB à l'honneur*

Au printemps, la municipalité a décidé d'organiser une réception en l'honneur de l'usine Interlab, dirigeants, collaborateurs et salariés qui venaient de recevoir le Trophée de l'innovation catégorie Productivité/ Rentabilité ainsi que le Prix Coup de Coeur du Public au salon Forum Labo à Paris, pour ScanStation, station de détection et de comptage des colonies en temps réel, 100% conçue et développée à Mourjou. ScanStation révolutionne les analyses microbiologiques en détectant et énumérant les micro-organismes d'un produit

industriel de manière anticipée pour les laboratoires de contrôle qualité microbiologique des industries pharmaceutiques, agroalimentaires, cosmétiques et la recherche.

Pour mémoire, à propos d'INTERLAB :

Depuis 1994, INTERLAB est un acteur clé dans le contrôle microbiologique pour les industries agroalimentaires, pharmaceutiques, cosmétiques et la recherche au travers de sa société sœur INTERSCIENCE qui commercialise ses produits.

Le centre R&D et le centre de production sont basés à Mourjou où il emploie une cinquantaine de personnes, ingénieurs et attachés de production.

Concepteur et fabricant, la société exporte 80% de sa production dans plus de 100 pays en équipant les laboratoires pour leur permettre de garantir des produits sains aux consommateurs.

****Plaque commémorative des anciens combattants***

Plaque commémorative des anciens combattants Algérie, Tunisie, Maroc 1952-1962, inaugurée le 8 mai au monument aux morts. En présence de Joël Lacalmontie, conseiller départemental et Cyprien Dalmon co-président des Anciens Combattants d'Algérie du Canton de Maurs.



****Le recensement à 16 ans***

C'est une démarche obligatoire que les jeunes âgés de **16 ans** doivent effectuer dans les trois mois qui suivent leur seizième anniversaire, auprès du secrétariat de mairie.

Cette démarche précède la participation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) et permet l'inscription automatique sur les listes électorales. Il est donc important d'effectuer le recensement dans le délai légal: entre la date du seizième anniversaire et la fin du troisième mois suivant.

A l'issue, il sera remis une attestation de recensement et les jeunes recensés seront convoqués ultérieurement pour effectuer la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).

****Information sur les débits de boissons***

Courant novembre, la mairie de Maurs, en collaboration avec la Gendarmerie a proposé aux associations locales une réunion d'information sur les débits de boissons. Voici quelques rappels :

- Pour les soirées privées pas de demande de débit de boissons à effectuer auprès du secrétariat de mairie, ni même pour la vente de boissons du 1^{er} groupe (boisson sans alcool).
- Les boissons du 3^{ème} groupe (2^{ème} groupe abrogé), **boissons fermentées non distillées et vins doux naturels** : vin, bière, cidre, poiré, hydromel, auxquels sont joints les vins doux naturels ainsi que les crèmes de cassis et les jus de fruits ou de légumes fermentés comportant de 1,2 à 3 degrés d'alcool (exemple: Champagne), vins de liqueur, apéritifs à base de vin et liqueurs de fraises, framboises, cassis ou cerises, ne titrant pas plus de 18 degrés d'alcool pur (exemples : Porto, Banyuls, Pommeau, Martini) quant à elles, peuvent être vendues/offertes par les associations après qu'une **demande d'ouverture de débit de boissons ait été accordée par la mairie. Cette demande doit s'effectuer, par le président de l'association, 15 jours minimum avant la manifestation. 5 demandes peuvent être accordées par année (10 pour les associations sportives).** Ces boissons ne peuvent être vendues dans des zones protégées.
- Enfin, les heures légales de fermeture sont 3h la semaine et 4h00 le samedi, dimanche et jours fériés.

*Population de la commune au 1^{er} janvier 2018: 330

*Le recensement de la population aura lieu début 2019.

*Appartement au dessus de la médiathèque : A louer. Superficie de 60 m2, 3 chambres, cuisine équipée de meubles, WC, salle de bain, cave collective, chauffage électrique. Renseignements à la mairie au 04 71 49 96 37.

*Carte Nationale d'identité (CNI): Pour mémoire depuis le 20 mars 2017 les CNI ne sont plus délivrées à la mairie de MOURJOU. Vous pouvez vous rendre dans les mairies de Mours, Arpajon-sur-Cère ou Aurillac pour toutes demandes ; sur rendez-vous.

*Compte rendu du questionnaire de l'église :

QUESTIONNAIRE ENVOYES	167	REPONSES	96	QUESTIONNAIRES EXPLOITES	100 %
			57,50%		

	OUI	%	NON	%	SANS AVIS	%
Reste un lieu de culte	80	83.50	5	5	11	11.5
Restauration témoignage du passé	59	61.50	20	21	17	17.5
Rénovation aspect plus moderne	30	31	46	48	20	21
Conserver les statues existantes	77	80.5	7	7.5	11	11.50
Conserver les tableaux de chemin de croix	77	80.5	8	8.5	11	11.50
Conserver la chaire de prédicateur	45	47	35	36.5	16	16.5
Conserver les plaques de marbres commémoratives	68	71	16	16.5	12	12.5
Conserver les crucifix ?			4	4	9	9.5
1 ?	22	23				
2 ?	60	62.5				
Conserver les vitraux existants ?	82	85.5	6	6	12	12.5
Système mode de chauffage envisagé ?	51	53.25	26	27	20	21
Murs mis en pierres apparentes ?	20	21	43	45	33	34
Enduit à la chaux uniforme sur l'ensemble des murs ?	20	21	27	28	49	51
Enduit à la chaux avec le soubassement distinct ?	36	37.5	22	23	38	39
Arcs d'accès aux 4 chapelles soulignées différemment ?	45	47	20	21	31	32
Travaux réalisés en 3 tranches ?	61	64.5	11	11.5	23	24
Plafonds et voutains : rebouchage et peintures de couleurs différentes des murs ?	50	52.5	5	5.5	40	42

12 commentaires hors questions

En ce début de nouvelle année, c'est l'occasion de faire un point sur le tri des déchets recyclables sur le territoire du SMOCE.

Le tri des emballages recyclables s'est progressivement déployé sur notre territoire depuis une vingtaine d'années. Dès lors, les choses ne sont pas restées figées.

Les **consignes de tri ont évolué** (et devraient évoluer dans les années à venir) pour une plus grande facilité pour l'habitant. En cas de doute sur les consignes de tri, plusieurs solutions s'offrent à vous :

- consulter le guide de tri remis par votre intercommunalité* (disponible aussi sur internet) ;
- utiliser l'outil développé par le SMOCE : www.recyclercestliker.com

Les **quantités collectées** sélectivement **progressent** régulièrement même si d'importantes marges de progression existent encore. Pour continuer à progresser, n'hésitez pas à inciter vos proches à faire le geste de tri et lors de vos achats, vous pouvez aussi choisir des produits dont l'emballage est recyclable, en repérant les visuels suivants :



Si vous le pouvez, pensez-même à l'**achat en vrac** qui évite la production de déchets d'emballages !

Les **équipements de tri évoluent aussi**. Face à l'augmentation des quantités collectées et pour permettre de valoriser de plus en plus d'emballages, les centres de tri se sont modernisés.



Depuis près de 18 mois, les emballages recyclables de notre territoire sont dorénavant triés sur le centre de tri du SYDED du Lot à **Saint Jean Lagineste**, près de Saint Céré. Cette installation moderne permet de trier les emballages recyclables **du Lot** mais aussi de **la Corrèze**.

L'**utilisation mutualisée** d'un tel équipement est le fruit de réflexions engagées depuis quelques années par le SMOCE, avec le SYDED du Lot et le SYTTOM 19, qui ne pouvaient envisager seuls de mettre en place un équipement de tri évolutif d'une part pour accueillir des tonnages en augmentation et d'autre part pour assurer la séparation de nouveaux emballages plastiques. Grâce à la massification des tonnages, la modernisation du centre de tri a pu être envisagée tout en assurant un coût maîtrisé du service.

Le centre de tri de Saint Jean Lagineste peut donc accueillir sans difficulté l'augmentation attendue des tonnages collectés sélectivement par les habitants du territoire du SMOCE et permettre de trier au cours des prochaines années des nouvelles matières, pour s'adapter à l'évolution des consignes de tri qui est prévue par la réglementation**.

Pour réduire le poids de nos ordures ménagères et pour préserver les ressources naturelles, **j'ai choisi, je trie !**

5/ Les services municipaux



► Secrétariat de Mairie

Une permanence du Maire et de ses adjoints a lieu tous les vendredis matin à partir de 10h30.

► Médiathèque

Ouverte à tous, la médiathèque vous accueille à ces horaires :

Mardi : 15h à 17h30

Jeudi : 16h30 à 17h30

Mercredi : 14h à 17h30

Samedi : 14h à 17h30

Durant les vacances scolaires, juillet et août la médiathèque est ouverte :

Mardi : 15h à 17h30

Jeudi : 14h à 17h30

Mercredi : 14h à 17h30

Samedi : 14h à 17h30

La médiathèque dispose de nombreux documents à emprunter ou à consulter sur place ; Livres, livres en gros caractères, livres audio, film et documentaires, musique, jeux et jouets en bois



Le prêt est entièrement gratuit

Elle propose différentes activités toute l'année ouverte à tous :

- Atelier patois tous les 1^{er} samedi du mois.
- Atelier créatifs ou jeux pendant les vacances scolaires avec le relais animation.
- Expositions prêtées par la médiathèque départementale.
- Animation autour du livre et jeux pour les écoles.

Accès internet gratuit

Tel : 04 71 49 69 34

Email : mediathequemourjou@orange.fr

Les expositions prévues pour l'année : (dates à déterminer)

- Contexte Nuit
- Danse contemporaine
- Les livres c'est bon pour les bébés
- Les mots de la gourmandise

Ateliers : vacances de Février et vacances de pâques.

Les activités périscolaires (animées par Brigitte et Nathalie) ont permis avec l'aide de Christian l'aménagement de l'hôtel à insectes, des ateliers théâtre avec l'intervention de Cécile DEMAISON (conteuse), découverte de différents jeux, initiation aux premiers secours avec la Protection civile, découverte du « patois », plusieurs sorties à la Maison de la châtaigne, du bricolage, des ateliers cuisine, confection de biscuits pour le marché de Noël de Calvinet etc.



► Relais animation

Diverses missions sont assurées par ce service : l'aide aux associations, et notamment un travail important pour l'association du Pélou, pour soutenir les bénévoles dans l'organisation de la foire mais aussi pour le comité des fêtes, le club des aînés, ou encore la réalisation de livrets cuisine pour la Maison de la châtaigne mais aussi la mise en place de diverses animations : en période de vacances scolaires à la médiathèque ou à la Maison de la châtaigne (ateliers cuisine entre autres).

La gestion du site internet, le mémo pratique (guide pratique réalisé pour les vacanciers qui recense les bonnes adresses, une présentation de la Maison de la châtaigne, les dates des manifestations et bien sûr une présentation de Mourjou), la conception de la feuille de châtaignier et la réalisation du bulletin municipal (en partenariat avec Marie-Andrée) constituent une autre partie de la mission du relais et l'animation du temps périscolaire le lundi.

Horaires d'ouverture du relais :
Lundi : 9h00 à 12h00 et 13h00 à 17h00,
Mercredi : 9h00 à 12h00 et 13h30 à 16h30*,
Jeudi : 13h00 à 17h00
Vendredi : 9h00 à 12h00
courriel : contact@mourjou.com
 04 71 49 69 34
*(un mercredi après-midi sur deux)

6/ Les associations

Club des Aînés du Haut Célé

Voici un compte-rendu de nos activités en 2017 :

En janvier, rencontre à Fournoulès autour de la Galette des Rois.

Fin Janvier, Assemblée Générale au cours de laquelle il a été procédé à :

- l'élection de 2 nouveaux conseillers administratifs afin de compléter les 2 sièges vacants au Conseil d'Administration : Claude Vaissière et André Piganiol
- le maintien de la cotisation 2018 au tarif de 15€

Le nouveau Conseil d'Administration se compose désormais de 15 membres. Une réunion a eu lieu le même jour pour procéder à :

- l'élection de 2 Co-Présidentes : Françoise Cazes et Lucette Venzac

Ont été élus pour constituer le bureau : Françoise Cazes et Lucette Venzac Co-Présidentes, Marie-Thérèse Delannes Vice-Présidente, Colette Puech Trésorière, Solange Piganiol Adjointe, Marie-France Gratacap Secrétaire.

Début mars a eu lieu le concours de belote inter-clubs et fin mars le repas stockfish à Saint Julien de Piganiol au restaurant « Le Marronnier ».

En mai, le voyage d'un jour à destination de Moissac, visite guidée de l'abbaye et du cloître poursuivie par la visite du village de Lauzerte classé parmi les plus beaux de France puis découverte d'une distillerie de lavande du Quercy.

En juin, sortie de fin de saison du groupe des marcheurs qui proposaient aux adhérents de les rejoindre pour une visite du Musée de l'Accordéon à Siran (en substitution à la visite annulée en raison de la météo pluvieuse du jardin « il était une fois un jardin conté ») suivie d'un repas pris au restaurant « Le Pradel » à St Etienne Cantalès.

Fin Août, journée ouverte à tous « grillades et choux farcis » où plus de 200 convives sont venus déguster les choux farcis, toujours aussi bons grâce aux dévoué(e)s bénévoles sans qui cette journée ne pourrait avoir lieu. Un grand merci à eux.

En septembre, 51 adhérents sont allés découvrir La Corse durant une semaine. Dès notre arrivée à Bastia, notre guide nous accueillait pour nous faire partager sa passion de l'histoire de l'île de Beauté. Après la visite de Bastia et sa citadelle, notre programme comprenait les visites du Cap Corse, Patrimoine et dégustation de vin AOC, Porto, les calanques de Piana, Ajaccio, Zevaco où Angeot nous a reçu dans son domaine agricole, dégustation de miel AOC chez un apiculteur éleveur de « reines »,

Ajaccio, Corte, Aléria et le Fort Matra, Porto-Vecchio, Bonifacio et ses falaises blanches vues depuis la mer lors d'une mini croisière, Sartène et ses traditions. Enfin traversée retour sur le continent depuis Propriano. Arrivée à Marseille avec un petit tour de ville en car et visite libre de Notre Dame de La Garde (Voir photo du groupe).

En Octobre, après-midi récréative animée par la compagnie « Veinazès Anim » qui a interprété une pièce de théâtre intitulée « Une petite journée en H.P. » après laquelle un goûter était proposé à tous. Début décembre, repas de fin d'année servi à la salle d'activités de Mourjou. La distribution des colis de Noël clôturera l'année 2017.



Jeunes retraité(e)s ou non retraité venez nous rejoindre, nous avons besoin de renouveau !

Nous remercions la municipalité pour le prêt de la salle d'activités ainsi que les employés municipaux qui, tout au long de l'année, nous aident avec beaucoup de gentillesse et dévouement.

Union Sportive du Haut Célé

Nous revoilà engagé pour une nouvelle saison sportive.

L'équipe 1ère entraînée par Jean MAFFRE, évolue toujours cette année en promotion départemental (poule A) et l'équipe réserve en division 2 départemental (poule D).

L'effectif est à peu de chose près identique à la saison précédente. Nous avons le plaisir d'accueillir de jeunes joueurs : Gaëtan GOUTEL, Arnaud DELBOUVRY, Clément LABRUNIE, Remi LOUBIERE, Franck ROUQUET et le retour de quelques anciens joueurs.

Nous déplorons toujours un manque d'encadrant pour suivre nos équipes. Je profite de ce bulletin pour encourager ceux qui le désirent de rejoindre l'équipe dirigeante du club.

Le bureau élu est le suivant:

Président : Damien Souquière / Trésorier : Yannick Lavaissière / Secrétaire : Frédéric Bouquier.

Côté terrain, les résultats de cette première moitié de championnat sont satisfaisants pour l'équipe une et à améliorer pour l'équipe réserve.

L'équipe fanion évolue dans une poule très équilibrée de 10 équipes. Après 8 journées de compétitions, les équipes classées entre la 2ème et la 8ème place se tiennent à 3 points seulement.

L'équipe réserve compte 2 victoires, 0 nul et 6 défaites. Elle se classe 8^{ème} sur 9 équipes.

Nous vous encourageons à nous suivre les dimanches après-midi sur les terrains de Cassaniouze, Calvinet et Mourjou.

Vous aurez l'occasion de rencontrer les membres du club lors de notre traditionnelle tournée des calendriers. Nous faisons à nouveau appel à votre générosité pour soutenir le club de foot.

PROMOTION-DÉPARTEMENTAL 3

Phase: CHASSE 1 Poule: POULE A

RÉSULTATS ACENDA CLASSEMENT CALENDRIER

Pl	Equipe	Pts	Ju	G	N	P	F	BP	BC	Pé	Dif
1	VEZAC C.S.	20	8	6	2	0	0	22	4	0	18
2	MURAT U.S 3	12	8	3	3	2	0	15	12	0	3
3	HAUT CELE U.S.	12	8	4	0	4	0	13	18	0	-5
4	LA GARDE LOUBARESE	12	8	3	3	2	0	9	7	0	-2
5	ENT.S. VITRAC-MARCOL	11	8	3	2	3	0	20	17	0	3
6	CERE ET LANDES U.S.	11	8	3	2	3	0	13	10	0	3
7	SUD CANTAL FOOT 2	11	8	3	2	3	0	17	24	0	-7
8	F.C. MINIER	10	8	3	1	4	0	16	16	0	0
9	ST GEORGES SP 2	9	8	3	0	5	0	15	18	0	-3
10	A.S. CEZENS	4	8	1	1	6	0	13	27	0	-14



Comité des fêtes



Un nouveau bureau a été constitué suite à l'assemblée générale du mois de mars dernier : président, Christian CHARMES ; vice-président, Julien MOLENAT ; trésorière, Maud FOSSET ; trésorier-adjoint, Fabien PUECH ; secrétaire, Claire CAUSSE ; secrétaire adjoint, Romain REVEL et de nombreux membres.

Bilan de fête patronale positif

La préparation des fouaces s'est bien déroulée et a permis des retrouvailles. Le tournoi de sixte, avec 6 équipes, a rassemblé des joueurs et passionnés encadrés par des dirigeants de l'Union Sportive du Haut-Célé ; merci à eux et aux sponsors.

En soirée 180 personnes ont bravé le temps pour participer au repas entièrement réalisé par les bénévoles du comité (photo). Un bal disco animé par Benjamin et Fred a clôturé la journée dans une belle ambiance.

Dimanche matin, réception des exposants du vide grenier. Messe solennelle suivie d'un dépôt de gerbe au monument aux morts puis d'un vin d'honneur et d'une vente de fouaces dans une convivialité très appréciable. Le déjeuner du midi avec les bénévoles et d'autres s'est déroulé dans une belle ambiance. L'après-midi le désormais traditionnel concours de pétanque a rassemblé 32 équipes. Un record ! Une cinquantaine de marcheurs se sont baladés sur les sentiers de Mourjou. Un repas concert à l'auberge servi par Laetitia et Dan, suivi d'un magnifique feu d'artifice ont clôturé la manifestation.

Concours de belote

Voté à l'unanimité, le concours qui s'est déroulé le 8 décembre a connu un beau succès avec 42 équipes (photo ci-contre).

Projets 2018

L'année commence par la **soirée tartiflette prévue le 03 février** ; tartiflette préparée par le comité des fêtes avec l'aide de Laetitia et Dan de l'auberge de Mourjou, comme bénévoles, merci à eux. Un concert suivra ce repas et sera animé par le groupe la Patchanka.

L'assemblée générale se déroulera le vendredi 02 mars.

La prochaine fête patronale prend forme. Une course cycliste est envisagée, une initiation à la danse...la préparation et l'organisation le jour J demandent de



l'investissement en amont et ne peuvent se réaliser que grâce à l'envie, le dévouement et l'implication des jeunes bénévoles de Mourjou...merci à eux mais aussi aux conscrits ! Merci à la municipalité pour sa subvention, au Crédit Agricole et autres donateurs et personnes qui prêtent le matériel. Merci à Nathalie pour son aide pour la partie administrative et pour sa bonne humeur ! Tous les membres du comité des fêtes vous souhaitent une très bonne année 2018.

Maison de la châtaigne

Les souterrains

2017 est une année très importante pour la valorisation des souterrains qui sont sur le site. Une analyse au carbone 14 avance une date, sans doute proche du moment de la création de ces ouvrages du Moyen âge : vers 1130, au temps du roi Louis VI le Gros. De plus, le 27 juin, l'ouverture au niveau d'un éboulement a mis en valeur le drainage, au point le plus bas du souterrain. Une bonne partie des sédiments a été enlevée et l'ouvrage prend ainsi une belle allure.



LabOmusée

C'était une première en Auvergne de faire venir cette équipe de Lyon susceptible d'apporter un renouveau dans la vie d'un musée. Les partenaires n'ont pas été déçus ! LabOmusée a conforté son expérience d'intervention et, de son côté, la Maison de la châtaigne qui avait convié une quinzaine de participants voit un résultat probant sur le sujet qui était proposé : montrer la diversité du musée. Il s'agit maintenant de valoriser les prototypes qui ont été réalisés en 24 heures, les 8 et 9 septembre. Deux équipes ont œuvré : l'une s'est davantage mobilisée dans des projets informatiques ; elle a préparé un jeu de cache-cache (géo-caching pour les connectés). L'autre s'orientait vers de l'aménagement paysager (land'art pour les anglophiles). Trois sponsors ont soutenu cette animation, l'entreprise Teil, Interlab et la caisse locale du Crédit agricole. Un film de 10 mn retrace cette expérience.

Animations et ateliers

Les 18èmes castanhadas, le 3 août, le traditionnel marché-repas aux produits châtaigne, a connu un magnifique succès, aidé par un temps superbe.

La nuit des musées : grâce à Grimoires en lumière, Audrey et Alexandre, et grâce à la conteuse Cécile Demaison, on a vécu une soirée mémorable en se promenant devant diverses maisons, notamment du Mas de Mourjou. L'association locale de Groupama a contribué pour un soutien de 50 €.

Les ateliers techniques ont été très suivis, notamment la greffe, la confiture et la plantation. Les échanges de pratiques sont passionnants et chacun peut repartir avec un savoir-faire toujours amélioré. Les six ateliers cuisine, qui se sont déroulés du 19 juillet au 23 août, ont connu une belle affluence également. Proposés par les cuisinières bénévoles de Mourjou, le relais animation et la Maison de la châtaigne ces animations fédèrent locaux et touristes autour des « spécialités » du terroir et autres innovations culinaires...croquettes à la châtaigne, cake st-nectaire / châtaignes, hâchis parmentier de canard à la châtaigne etc.

Implications et partenariat

Les objectifs de l'association ne se limitent pas à assurer l'accueil de visiteurs au musée – la fréquentation payante a été stable en 2017. Depuis le début elle joue un rôle plus large pour favoriser le tourisme, l'économie castanéicole ou la culture.

Après avoir largement contribué à créer le sentier de découverte du Haut Célé, l'association assume la responsabilité d'entretien des sentiers car les touristes apprécient beaucoup la randonnée sur notre territoire. Merci aux quelques bénévoles qui ont donné de leur énergie et prêté leur matériel lors des deux demi-journées programmées. Sur le Célé, la rénovation des ponts de Trotapel et du moulin de Gleyal par la Mairie et par des bénévoles procure une meilleure sécurité pour les randonneurs.

Nous avons coopéré avec l'association Serfouette pour le potager et avec le sentier de Sénergues pour une animation « châtaignes et champignons ».

En partenariat avec la Communauté de communes et l'IEO, pour le festival des Rapatonadas, nous assurons une partie de la communication et la logistique. La conteuse qui s'est produite cette année le 16 novembre, Nezha Lakhal Chev , donnait un spectacle de qualit  et original avec une soupe marocaine pr par e avec beaucoup d'humour.

Impliqu e aussi, sur le pays d'Aurillac, pour cr er un groupement d'employeurs (associations et collectivit s) dans le domaine du sport, de la culture, de l'animation et du tourisme, la Maison de la ch taigne a  t  surtout mobilis e cette ann e pour le plan de la nouvelle R gion Auvergne-Rh ne Alpes concernant les ch taigneraies traditionnelles, pour de la r novation et de la plantation. Pour montrer l'exemple, la Maison de la ch taigne a plant  une quinzaine de ch taigniers avec l'accord de la Mairie de Mourjou sur le terrain communal qui sert de parking pour la Foire. Plusieurs r unions ont eu lieu avec le D partement, la Chambre d'agriculture et la nouvelle Communaut  de communes. Maintenant les objectifs du plan r gional sont assez clairs ainsi que les conditions des aides, notamment le plancher de 500  .

Nous avons renouvel  la lutte contre le cynips (cf. un reportage sur France 3) avec 25 lâchers de torymus. Le montant de l'op ration  tait de 100   pour le propri taire ; l'association du P lou contribuait par une aide de 20   par lâcher.



Projets

Depuis plusieurs ann es maintenant, nous parlons d'un atelier de transformation des ch taignes locales en farine. Nous avons continu  de faire des tests de s chage et de broyage. Normalement la Communaut  de communes doit financer une  tude qui s'av re n cessaire pour faire avancer le projet et pr voir le financement.

Compte tenu de l'engagement de la R gion et de la Communaut  de communes qui a sign  une convention avec la Chambre d'agriculture, nous sommes dans un contexte politique et  conomique tr s favorable pour la promotion de la ch taigne. Avec ce projet, l' comus e est un des p les de cette dynamique, au carrefour du tourisme et de l' conomie.

Vie associative

La rencontre des b n voles autour d'un caf  gourmand le 9 f vrier organise l'aide qu'ils peuvent apporter   l'animateur J r me CHATEAU et   la salari e saisonni re, Marianne MENATORY. L'assembl e g n rale du 6 avril a vu arriver de nouvelles  nergies au Conseil d'administration : les quatre repr sentants de la nouvelle Communaut  de communes et de nouveaux administrateurs : Ana s PRONZAC, Aur lie CHAMAUX et Muriel DARFEUILLE (directrice du Centre de la Ch taigneraie   Maurs).

Nous adressons un grand merci   la Mairie,   son personnel et aux autres associations pour les aides ponctuelles ; aux adh rents de l'association, aux cuisini res pour les ateliers-cuisine de l' t  ainsi qu'aux b n voles qui donnent du temps, parfois pr tent du mat riel. A toutes et   tous, nous souhaitons une bonne ann e 2017.

Contact : T l. 04 71 49 98 00 ou 06 75 55 52 24 ; maisondelachataigne.com ; page Facebook, Google +, Trip'advisor, etc.

A diffuser sans modération : la vidéo promotionnelle réalisée en 2016 et le nouveau dépliant qui sera disponible dès février 2018 !

ACCA de Mourjou



Bilan au 1^{er} décembre 2017

Effectif chasseurs

39 cartes de sociétaires sur l'ACCA dont 8 membres extérieurs à la commune.

Une étude plus approfondie fait apparaître une moyenne d'âge de 60 ans malgré l'arrivée de 3 jeunes chasseurs ayant passé l'examen avec succès (dont 2 dits « étrangers »).

Une grosse dizaine ont plus de 70 ans, 5 ont plus de 80 ans, de quoi s'interroger sur l'avenir de la chasse dans nos campagnes d'ici peu.

Même si le poids des ans n'atténue pas trop la passion de la chasse, il porte sérieusement atteinte à la mobilité, aux réflexes...

Chasse du lièvre

Malgré d'importants efforts de repeuplement (une quarantaine de levrauts lâchés après passage au parc de pré-lâchers) entre 12 et 15 lièvres ont été prélevés. C'est un peu décevant. Les routes, les prédateurs y sont sans doute pour quelque chose.

Chevreaux

38 attributions cette année.

4 animaux ont été abattus à ce jour. La population chevreaux semble stable et le plan de chasse devrait être réalisé d'ici la fin février.

3 cerfs ont été tués fin octobre. Ces animaux sont aussi soumis au plan de chasse.

Le sanglier

La chasse à la bête noire a débuté le 15 août.

A ce jour 21 têtes ont été abattues en collaboration avec l'ACCA de Fournoulès.

Les chasseurs n'ont pas brillé par leur adresse. Un nombre incalculable de « loupés » lors des 43 battues organisées à ce jour. 19 chasseurs en moyenne. Il reste encore 2 mois pour meubler le tableau, ce qui limiterait les dégâts causés par ces bêtes dans les mois futurs.

Si l'heure n'est pas encore au pessimisme, elle est à la prise de conscience.

L'avenir de la chasse dans les campagnes ne suscite pas l'enthousiasme. La relève n'arrive pas, en tout cas pas suffisamment pour remplacer une génération de chasseurs passionnés et motivés mais...

La chasse devient essentiellement collective, qu'on y réfléchisse !

Un jardin conté



Un concours d'épouvantail au « Jardin Conté » et la Mandragore

L'Association « Coups de Pousses au Jardin » a contacté toutes les écoles du public et du privé de la nouvelle Communauté de Communes afin de les inviter à réaliser le plus beau et le plus original épouvantail possible, et à participer ainsi au premier concours d'épouvantails au « Jardin Conté ».

Ce concours, appelé « Il était une fois... un épouvantail », a pour objectif de sensibiliser à l'environnement de manière ludique, de réconcilier arts et nature mais aussi de renforcer les liens entre les Ecoles et le « Jardin Conté ». Il permet de donner un support à l'imagination des enfants, tout en s'inscrivant dans la tradition des jardins et des jardiniers.

Tous les épouvantails réalisés seront exposés, avec leur fiche de présentation, dans le Jardin Conté durant la saison 2018.

Nous profitons de la saison hivernale pour collecter quelques plantes rares ou originales telle que la Mandragore (mandragore officinarum). La Mandragore officinale est une plante légendaire, utilisée depuis plus de 4000 ans en médecine traditionnelle. La racine a une forme d'humain ! Considérée comme magique, mais surtout très toxique à haute dose, la mandragore reste avant tout une puissante plante médicinale... qui oblige donc à une extrême prudence dans son utilisation... sauf bien sûr pour les Sorcières.

Enfin cette citation pour terminer : « Pour faire un jardin, il faut un morceau de terre et l'éternité » Gilles Clément.

Association des anciens combattants

Manifestations de l'année 2017

8 mai : messe pour les anciens combattants. Dépôt d'une gerbe au monument aux morts et inauguration de la plaque commémorative des anciens combattants Algérie, Tunisie, Maroc 1952-1962. En présence de Joël Lacalmontie, conseiller départemental et Cyprien Dalmon co-président des Anciens Combattants d'Algérie du Canton de Mours. (photo)

Repas à l'auberge communale pour tous les combattants épouses et veuves.

11 novembre : dépôt de gerbe au monument aux morts suivie du vin d'honneur

25 décembre : distribution d'un coli à Gaston COULY, ancien combattant.

L'association des Anciens Combattants vous souhaite une bonne et heureuse année et une bonne santé pour 2018.



Association des parents d'élèves du RPI Calvinet/Mourjou

Plusieurs mois déjà se sont écoulés depuis le début de l'année scolaire. L'ensemble des membres étant démissionnaires, un nouveau bureau a été mis en place en septembre :

Président : Benoît Voreux

Vice-Président : Antoine Puech

Trésorière : Christine Lefebvre

Vice-Trésorière : Valérie Mazac

Secrétaire : Perrine Meresse

Vice-Secrétaire : Sandrine Maury-Lasseron

Lors de la Fête des Potirons, à Cassaniouze cette année, les enfants le souhaitant ont pu défiler sur le char de la commune décoré pour l'occasion. Les enfants étaient ravis de représenter leur école par une si belle journée. Rendez-vous pris à Ladinhac l'année prochaine !

Le week-end suivant, les 21 et 22 octobre, l'APE a traditionnellement tenu un stand de douceurs sucrées confectionnées par les parents. Malgré une météo plus que maussade, les promeneurs ont été fidèles au rendez-vous en s'arrêtant pour une pause gourmande. Merci aux parents pour leur implication.

Le 26 novembre, vous étiez nombreux pour le quine (photo ci-dessous), à la salle des fêtes de Mourjou ! Ce fût « un carton plein » et les gagnants comme les perdants sont repartis enchantés de leur après-midi ! Les enfants se sont également bien amusés à « la garderie » proposée par Sarah Escot. Ils ont dessiné, dansé et se sont régalés de friandises !



Les ventes ou manifestations organisées par l'APE vont servir encore cette année à financer de nombreux projets culturels et divertissants pour les enfants. Ils vont ainsi aller trois fois au cinéma d'Aurillac (une sortie a déjà été effectuée) et au musée d'art et d'archéologie. Le 1^{er} décembre les enfants des cycles 1 et 2 ont assistés à Lafeuillade à un spectacle de Noël.

Au printemps prochain, Cécile Demaison, comédienne locale, animera avec l'instituteur de Mourjou en cycle 3, des séances de théâtre, dont le but est de monter un spectacle à présenter lors du Festival d'Expression Infantile d'Aurillac.

D'autres projets sont à l'étude : venue d'un potier pour une activité manuelle, sortie extrascolaire dans l'hiver prochain etc.

L'APE reste une association ouverte à tous, n'hésitez à nous faire part de vos remarques et idées !
Bonnes fêtes de fin d'année à tous !

Vivre en Châtaigneraie

La chorale

Plusieurs déplacements cette année 2017 (et fin 2016) ; une occasion de représenter Mourjou et la Châtaigneraie ! A Molières dans le Lot (12.11.2016) ; à Mourjou (16.11.2016) pour le Club des Aînés ; à Calvinet (17.11.2016) aux obsèques de notre doyen Jean-Marie GASTON qui nous a quitté à l'âge de 105 ans ; à Saint-Laurent-de-Muret en Lozère pour la commune.

Durant ces spectacles, le chef de chœur était empêché pour des raisons de santé ; heureusement il est de retour parmi nous, à notre grand bonheur.

Autres déplacements : à la Maison de retraite de Laroquebrou (30.03.2017) ; à Mourjou pour la Foire. Et surtout à Joannas en Ardèche (11 et 12.11.2017) pour représenter le Cantal aux fêtes de la châtaigne, avec la chorale « Musicacoeur » par l'intermédiaire de M. MOSER. Nous avons reçu un accueil des plus chaleureux, une convivialité peu commune. Nous n'oublierons pas ce voyage au pays de Jean Ferrat ; nous étions une vingtaine de chanteurs et une dizaine d'accompagnants.

En ce qui concerne les adhésions : 14 chanteurs, 21 chanteuses (la parité est largement respectée!) et 4 cotisants non chanteurs. Nous espérons d'autres adhésions, jeunes ou moins jeunes, novices ou pro ! Notre répertoire reste inchangé, traditionnel néo folklore, tout cela en relation avec notre langue et notre terroir... La culture française et locale existe bel et bien et nous sommes là pour le prouver !

Les randos

15 randonnées ont été organisées durant la saison 2016-17. Une bonne participation à chaque sortie - quel que soit le temps - est très appréciable et encourageant pour les organisateurs !

Un séjour à Argelès /mer en juin a clôturé ce programme, avec balades sur les sentiers de bord de mer et en montagne : la tour Madeloc (qui se mérite !) et le pic de Neulos, point culminant du massif des

Albères marquant la frontière entre l'Espagne et la France : site magnifique... et il faisait un très beau temps.

La nouvelle saison a repris après la "Fièra de la castanha », tous les 15 jours, le dimanche après-midi. Le groupe ne cesse de s'agrandir ; convivialité, amitié... font de ces rendez-vous des moments d'échange très sympathiques.

Un voyage/raisons de 2 jours vers les monts du Cantal et un de 5 jours en Haute Corse vont être proposés à nos randonneurs en 2018.

Fort de cette expérience et de la connaissance du territoire, l'association Vivre en Châtaigneraie organise diverses balades, notamment pour le festival du livre et du vinyle à Cassaniouze. Depuis 2 ans, elle est aussi cheville ouvrière d'une journée « Tour du Cantal pédestre » avec le souci d'une mutualisation entre 4 communes : après Calvinet en 2016 et Cassaniouze en 2017, nous continuerons cette expérience avec une journée à Sénézergues en 2018, probablement à Mourjou en 2019.

La danse

Au cours de cette nouvelle saison, de nouveaux et jeunes danseurs ont rejoint le groupe. Thérèse MOLENAT est toujours là, à l'écoute de chacun d'entre nous pour nous apprendre de nouvelles danses et les nouveaux pas qui sont joués dans les bals de la région et qui animent les fêtes de village. Géraud et Francis sont aussi toujours présents avec l'accordéon et la cabrette ; les anciens initient les nouveaux et tout se passe à merveille ! Rejoignez le groupe : il y a de la place !

Le Parladou

Pour perpétuer « la lengua nostra », la douzaine de castanhaïres du Parladou se réunit à la médiathèque de Mourjou le premier samedi du mois à 14 h.

Une fois par mois, le groupe intervient en patois dans les maisons de retraite de Maurs et de Montsalvy. Les personnes âgées apprécient ces moments de chants, de poésies, de « nichiaades », d'histoires locales... En 2017, le groupe a assuré encore un petit spectacle pour la Foire de la châtaigne et il est intervenu ponctuellement auprès des enfants de l'école de Mourjou, dans le cadre des TAP.

Pour cette section aussi, bienvenue aux volontaires !

Espace de vie sociale

Une convention avec la CAF positionne l'association Vivre en Châtaigneraie comme « espace de vie sociale ». Outre ses activités traditionnelles et la création d'un site internet, plusieurs pistes d'actions sont prévues, notamment la rencontre d'un groupe qui s'intéresse à l'histoire locale. Elle veut organiser également des échanges de savoir, si possible intergénérationnels, sur l'usage du téléphone portable et des ordinateurs. De même elle voudrait expérimenter un « blablacar local » : l'objectif est de faciliter les déplacements pour tout public et surtout pour les personnes qui n'ont plus la possibilité de conduire. Pour se renseigner, tél 06 75 55 52 24.

Bonne et heureuse année 2018 à tous !

Contact : Géraud FELGINES (Président)

Association du Pélou

28^{ème} Foire de la châtaigne

Le 25 novembre, le bilan de la 28^{ème} Foire de la Châtaigne a été dressé devant l'assemblée générale de l'association du Pélou.

Cette nouvelle édition a été marquée par une météo défavorable ; c'était la première fois qu'il pleuvait abondamment sur les deux journées ce qui a entraîné une baisse de fréquentation. Malgré tout, un public fidèle a bravé les intempéries pour participer aux différentes activités et rendre visite aux 80

exposants venus pour moitié du Cantal, pour moitié de 12 autres départements, avec une grande variété de produits alimentaires, artisanaux ou artistiques.

La foire en quelques chiffres:

- sur les stands de l'association vente d'1,1 tonne de châtaignes, toutes achetées aux producteurs locaux, de 2 000 litres de jus de pomme et de 670 fouaces ;
- 150 personnes ont participé aux deux randonnées
- 116 variétés de champignons ont été exposées sur l'exposition animée par l'Association Mycologique de Toulouse ;
- les démonstrations de l'école de cuisine ont connu un beau succès avec des prestations de MM Guibert (restaurant les 4 saisons à Aurillac), et Vaille (pâtissier à Aurillac) et l'Association lotoise des pastis du Pouzadou ;
- les danseurs ont apprécié les soirées, celle du samedi avec la participation de 3 groupes de musique trad et celle du dimanche avec Didier Malvezin ;
- entre les averses, 4 groupes de musique ont animé la rue durant les 2 jours ;
- les enfants ont pu profiter de l'espace de jeux en bois, des promenades en poneys, des contes et des séances de maquillage ;



- 24 personnes ont participé au 1^{er} concours d'épluchage de châtaignes (photo ci-contre);
- la Maison de la Châtaigne a enregistré 351 entrées payantes sur le week-end avec l'aide des bénévoles qui se sont relayés pour assurer l'accueil des visiteurs ;
- l'Office de Tourisme de la Châtaigneraie, avec le financement de la Communauté de communes de la Châtaigneraie cantalienne, a offert un châtaignier aux 170 enfants nés en Châtaigneraie en 2016 ;
- environ 1 300 repas ont été servis par l'association, non compris le marché du samedi soir proposé par 6 exposants qui se sont montrés satisfaits malgré une

fréquentation en légère baisse ;

- le concert dans l'église, assuré par la chorale « Si ça vous chante » de Montsalvy, a fait salle comble ;
- le « parladou » qui devait innover avec un spectacle en déambulation dans l'enclos de la Maison de la Châtaigne a dû se réfugier à l'abri devant le four à pain et le sécadou, pas de chance.... ;
- l'association des paniers de Montsalvy a proposé des démonstrations de vannerie toujours très appréciées.

Cette 28^{ème} foire a été également l'occasion d'accueillir en invitée d'honneur la Maison de la cerise de Paulhe dans l'Aveyron: belle rencontre avec des passionnés qui remettent à l'honneur un fruit emblématique de leur terroir.

La foire fut par ailleurs l'occasion de lancer le plan « ambition châtaigneraies traditionnelles » porté par la Communauté de communes de la Châtaigneraie cantalienne et le concours technique de la Chambre d'Agriculture du Cantal, présente sur la foire.

Un nouveau Grand Maître a été désigné au sein de la Confrérie du Pélou : Pascal Piganiol a succédé à Peter Graham qui a souhaité passer la main. Un grand merci à Peter pour ses 24 années de bons et loyaux services.

Michel Teyssédou, Président de la Communauté de communes a ensuite été intronisé pour son attachement à la Châtaigneraie et à son fruit identitaire et son ambition de développer une filière autour de la châtaigne et du châtaignier.



Ce bon bilan moral est accompagné d'un bilan financier positif de 2 200 €, ce qui est satisfaisant compte tenu des mauvaises conditions climatiques. Même si l'équilibre financier est nécessaire et encourageant, l'essentiel reste d'animer notre commune et permettre à toutes les générations de se réunir autour d'un projet commun et de prendre plaisir à l'organiser.

Un grand merci aux 200 bénévoles toujours aussi motivés, disponibles et efficaces sans qui rien ne serait possible. Saluons ici tous ceux qui fidèlement continuent depuis de nombreuses années à apporter leur pierre à l'édifice et tous les nouveaux qui viennent grossir les rangs des bénévoles.

Merci aussi aux employés municipaux qui contribuent à l'organisation de la manifestation.

Merci enfin à tous ceux qui mettent à disposition matériel, terrains, bâtiments, en espérant pouvoir toujours compter sur eux.

Toutes les personnes, qui souhaitent marquer leur soutien à l'association et partager ses objectifs peuvent adhérer à l'association moyennant 1€ symbolique, en prenant contact avec Nathalie, au relais animation.

Tout au long de l'année, pour connaître l'actualité de l'association, visitez régulièrement le site www.foirechataignemourjou.fr.



La châtaigneraie cantalienne était l'invitée d'honneur de toutes les fêtes de la châtaigne d'Ardèche. L'association du Pélou, la confrérie et Vivre-en-Châtaigneraie ont donc participé à trois de ces fêtes à Saint-André-Lachamp, Antraigues-sur-Volane et Joannas. Souhaitons que ces échanges se renouvèlent au cours des prochaines années.

*L'Association du Pélou vous souhaite une bonne année 2018
et vous donne rendez-vous pour
la 29^{ème} foire de la châtaigne,
les 20 et 21 octobre 2018.*

7/ Agenda 2018

- 27 janvier : assemblée générale (Club des Aînés)
- 3 février : soirée tartiflette (proposée par le comité des fêtes)
- 4 mars: journée carnaval avec petit défilé dans les rues (APE) à Calvinet
- 06 mars : concours de belote (Club des Aînés)
- 27 mars : stockfisch à St-Julien de Piganiol (Club des Aînés)
- 20 avril : soirée inter associations à « *mi chemin entre création théâtrale et musicale* », par la compagnie La Chelidoine « au fil des mots ».
- 27 avril : soirée chants par les enfants de l'école (APE) à Calvinet
- Week end du 16- 17 juin 2018: ouverture de la saison 2018 pour le site "Il était une fois... un Jardin Conté" avec un 2^{ième} Vide Jardin, un marché aux plantes originales, la remise des prix pour le concours des Epouvantails et bien entendu un tarif préférentiel pour l'entrée au jardin ethnobotanique !
- 1er juillet 2018 : fête des écoles, avec représentation théâtrale préparée par les élèves du cycle 3 (à Mourjou)
- 7 et 8 juillet : fête patronale
- 05 août : repas choux farcis (Club des Aînés)
- 20 et 21 octobre : 29^{ème} Foire de la châtaigne
- 02 décembre : repas de Noël (Club des Aînés)